



INTERCO'
OUTRE-MER

13^E CONFÉRENCE

AVANT-PROGRAMME

*Le programme définitif, avec les noms des intervenants,
sera communiqué d'ici la fin avril*

intercommunalité
+ communes

JOUER COLLECTIF
pour le **TERRITOIRE**

Du 23 au 26 juin 2025

Flux Sables d'Olonne



Accueillie par

 **les Sables
d'Olonne...**
VILLE & AGGLOMÉRATION

UN ÉVÈNEMENT...

... proposé par
Interco'Outre-mer



Il est de tradition au sein de notre association, depuis plus de vingt ans, de tenir certaines de nos Conférences dans l'hexagone. Accueillie aux Sables d'Olonne, par la Ville et l'Agglomération que je remercie chaleureusement, cette 13^{ème} édition nous permettra

de décentrer nos regards et de nous nourrir d'expériences d'autres territoires. Sur un littoral, on ne peut que se comprendre...

Notre conférence 2025 a pour titre « Intercommunalité - communes : jouer collectif pour le territoire ». Des échéances électorales qui approchent, un contexte financier qui se complique, des enjeux sur les territoires qui s'intensifient et se complexifient... qui sûrement nous obligent à penser plus encore collectif.

Je vous espère nombreux, élus des intercommunalités, élus des communes, cadres et partenaires des collectivités à ce congrès des territoires d'Outre-mer qui combinera de l'expertise, des débats, des interventions de personnalités d'univers variés, des visites de sites, des temps conviviaux...

Nul doute que l'esprit d'aventure, d'équipe et de performance toujours présent aux Sables d'Olonne saura nous inspirer. Naviguons ensemble du 23 au 26 juin pour nos territoires dans le sillage des skippers du Vendée Globe !

Lyliane Piquion-Salomé
Présidente d'Interco' Outre-mer

... accueilli aux
Sables d'Olonne

Bienvenue aux Sables d'Olonne !



La Ville de départ du Vendée Globe est heureuse de vous accueillir, élus venus d'Outre-mer et d'Atlantique à l'occasion de cette nouvelle édition du congrès d'Interco' Outre-mer.

Réunis sous le soleil sablais dans notre belle capitale de l'aventure maritime, puisse cet esprit d'entreprise mettre du vent dans nos voiles et inspirer de beaux projets, des actions concrètes pour préserver et valoriser les nombreux atouts de nos bords de mer, dans une dynamique ambitieuse où chaque territoire trouve sa place, afin de dessiner un avenir durable et désirable.

En effet, plus que jamais, il devient essentiel de penser les projets de nos territoires d'exception, qui, de Métropole ou d'Outre-mer, sont à la fois si différents et si semblables par les nombreux enjeux auxquels ils doivent faire face : climatiques, économiques, démographiques...

Nos intercommunalités sont des laboratoires d'innovation. Aussi, je ne puis que souhaiter que ce congrès, à travers nos discussions, soit aussi et surtout l'occasion de partager des expériences, de débattre des meilleures pratiques et de tracer ensemble des pistes pour envisager les solutions de demain.

Yannick Moreau
Maire et président de l'Agglomération des Sables d'Olonne,
président de l'Association Nationale des Élus des Littoraux



LUNDI 23/06

JOUR 1

EN MATINÉE ET PREMIÈRE PARTIE D'APRÈS-MIDI

ARRIVÉE DES CONGRESSISTES AUX SABLES D'OLONNE

EN SECONDE PARTIE D'APRÈS-MIDI

VISITE GUIDÉE DES SABLES D'OLONNE PAR L'OFFICE DE TOURISME

2h - 1.5 km à pied

Des quais animés du port de pêche aux belles demeures du Remblai en passant par les ruelles pleines de charme du quartier maritime du Passage, chaque détour reflète l'identité maritime et balnéaire des Sables. Découvrez comment la pêche, les marins et le développement des bains de mer ont façonné la ville au fil des siècles et développé l'âme sablaise. Une visite guidée pour plonger dans l'histoire de cette ville tournée vers l'océan.

Une balade entre terre et mer pour explorer 800 ans d'histoire... sans oublier l'aventure du Vendée Globe, qui fait vibrer la ville tous les quatre ans !

Un agréable temps d'immersion locale utile à une pleine plongée dans la 13^{ème} Conférence.

EN SOIRÉE

COCKTAIL D'INFORMATION À L'INVITATION DE LA VILLE DES SABLES D'OLONNE

MARDI 24/06

JOUR 2

EN MATINÉE

ACCUEIL

ALLOCUTION D'OUVERTURE

DISCUSSION INTRODUCTIVE

Cette 13^{ème} édition de la Conférence d'Interco' Outre-mer a pour titre « Intercommunalité – communes : jouer collectif pour le territoire ». Pourquoi ce choix ? Quel sens lui donner alors qu'approchent les échéances électorales locales, alors que s'ouvrira un mandat aux enjeux notamment financiers particuliers, alors que s'intensifient, voire se complexifient, les enjeux de développement et d'aménagement des territoires ? Une ouverture de Conférence enrichie d'une réflexion autour de l'architecture institutionnelle particulière de l'Outre-mer comme levier de développement.

SÉQUENCE 1 : L'INTERCOMMUNALITÉ DANS SES RELATIONS CONTRACTUELLES ET STRATÉGIQUES AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS RÉGIONALES

Dans presque tous les domaines de l'action publique les responsabilités et compétences locales rentrent en interface avec celles de la Collectivité régionale et celles de l'État local. Quel regard cependant porter sur ces relations tant sur le champ stratégique que sur l'accompagnement technique ou financier ?

Les conditions sont-elles réunies pour que les territoires puissent bénéficier d'une approche décloisonnée de leurs enjeux, d'une visibilité financière pluriannuelle pour assurer des politiques d'investissement digne de ce nom, d'une stabilisation des engagements réciproques pour le développement du territoire ... ? On place souvent l'intercommunalité comme pivot des politiques contractuelles territoriales, comme intercesseur avec les Collectivités régionales. Mais à quelles conditions peut-elle l'être ? Pour quels bénéfices ? Pour ses propres compétences ou pour chacune des communes membres ?

DÉJEUNER**DANS L'APRÈS-MIDI****SÉQUENCE 2 : L'INTERCOMMUNALITÉ EN RÉPONSE AUX ENJEUX DES LITTORAUX ?**

Comme de très nombreux territoires d'Outre-mer, l'Agglomération des Sables d'Olonne doit faire face à l'évolution de son trait de côte et assurer une gestion responsable de son littoral par endroit fortement urbanisé. C'est notamment en s'appuyant sur une présentation de ses réalisations ou projets en cours (thalassothérapie, mur chasse-mer, ...) mais également de son organisation que pourront être réfléchies d'une part les solutions techniques en matière de lutte contre l'érosion et d'autre part les conditions à réunir pour une intervention publique coordonnée sur les littoraux à la hauteur des enjeux. Comment peut-on « Jouer collectif pour les littoraux » ?

VISITES SUR SITES DES OPÉRATIONS DE DÉFENSE CONTRE LA MER DES SABLES D'OLONNE**EN SOIRÉE****SOIRÉE LIBRE**

Une occasion de repos ou de découverte des richesses des Sables d'Olonne. Avec un coucher de soleil tardif (après 22h), le début de la saison touristique se fait sentir dans l'ambiance et l'animation de la ville, ses restaurants, ses bars, sur sa plage, ou encore dans son casino...

La 13^e Conférence se déroulera au Centre des Congrès des Atlantes.



JOUR 3

EN MATINÉE

SÉQUENCE 3 : QUELLES ÉVOLUTIONS POUR LES FINANCES INTERCOMMUNALES ?

La Conférence offrira l'occasion d'un point d'actualité approfondi sur la loi de finances 2025 et les complexes conditions d'élaboration des budgets par les intercommunalités. En Outre-mer comme ailleurs, le contexte de tension sur les finances publiques nationales complexifie la visibilité des dotations de l'État vers les collectivités. Vers quels financements se tourner pour maintenir à flot la capacité locale d'investissement public ? Au sein du bloc local, les solidarités financières entre intercommunalité et communes sont-elles amenées à être revues ?

SÉQUENCE 4 : L'INTERCOMMUNALITÉ, ANIMATRICE DU TISSU ÉCONOMIQUE.

Accueil physique des entreprises (immobilier, ZAE...), soutien à la transmission et la reprise, connaissance du tissu économique, animation de réseaux ou de filières économiques, organisation du commerce de proximité, accompagnement de l'activité touristique ou encore de l'économie sociale et solidaire..., les axes d'intervention de la collectivité locale dans le développement économique de son territoire sont nombreux. Dans le droit, l'intercommunalité est en responsabilité de premier rang. Mais l'efficacité est-elle toujours au rendez-vous ? Comment les entreprises locales perçoivent-elles leurs actions ? L'action est-elle lisible, adaptable et adaptée aux évolutions des marchés ou des modes de consommation, en adéquation avec les impératifs d'adaptation aux enjeux énergétiques et environnementaux... ? Nul doute que dans ce domaine également, la relation intercommunalité-communes est au cœur de l'efficacité.

DÉJEUNER

DANS L'APRÈS-MIDI

VISITE SUR SITE

Les premières réalisations de Vendée-Eau dans le cadre de son programme Jourdain : un ambitieux programme de réutilisation, par la création d'unité d'affinage, des eaux usées traitées en station d'épuration. Une logique d'économie circulaire pour une partie de l'eau potable qui permet à la Vendée d'anticiper les importants risques de pénuries d'eau potable en année sèche.

EN SOIRÉE

DÎNER CONVIVAL AUTOUR DES RICHESSES CULINAIRES LOCALES



JOUR 4

EN MATINÉE

SÉQUENCE CONCLUSIVE : LES PROCHAINES ÉLECTIONS : QUELLES MÉTHODES ?

Comment préparer les élections 2026 ? Quelle place donner à l'intercommunalité dans les campagnes électorales locales ? Comment aider à l'appropriation des modes de suffrage ? Comment jouer collectif auprès de la population et des électeurs et rendre lisibles les mécanismes de suffrage, de fléchage ?

MOT DE CLÔTURE

SÉQUENCE D'EXPRESSION OUVERTE

C'est avec le ministre d'État, ministre des Outre-mer, que les congressistes auront la possibilité de librement échanger. Une clôture de congrès dans un format original sous forme de discussion libre ouverte et constructive (en attente de confirmation).

DÉJEUNER

DÉBUT D'APRÈS-MIDI

DÉPART DES CONGRESSISTES



INFORMATIONS PRATIQUES

En raison de l'affluence touristique en juin, il est conseillé de réserver dès maintenant votre hébergement et vos transports.

L'accès aux Sables d'Olonne

Située au cœur de la façade atlantique, l'Agglomération des Sables d'Olonne est facilement accessible en voiture, en train et en avion :

- TGV direct Paris - les Sables d'Olonne, en 3 h 20, liaisons quotidiennes.
- Autoroute et voie express vers Paris (4 h 15), Nantes (1 h 00), Bordeaux (3 h 15).
- À 1 h 00 de l'aéroport International Nantes Atlantique.

Le transport sur place

L'Agglomération des Sables d'Olonne dispose d'un réseau de bus facilitant les déplacements en ville.

Il est possible de prévoir son itinéraire en saisissant les lieux de départ et d'arrivée en cliquant sur www.oleane-mobilites.fr

Pour l'achat des titres de transport : www.oleane-mobilites.fr/titres-et-tarifs/

Service de taxi informé de la Conférence : **Service de taxi Voyages Voisneau** au 02 51 22 98 71.



L'hébergement

Il est conseillé de réserver dans l'un des deux hôtels suivants :

HÔTEL CŒUR MARIN

3 minutes à pied du Centre des Congrès des Atlantiques

hotelcoeurmarin.com

8 Boulevard Franklin Roosevelt
85100 Les Sables d'Olonne

T : +33 2 51 32 03 77

E : bonjour@hotelcoeurmarin.com

CODE PROMOTIONNEL : INTERCO

*Le code promotionnel est uniquement valable pour les réservations effectuées via le site internet.
Il ne pourra pas être appliqué pour une réservation par téléphone.*

HÔTEL VERTIME

20 minutes à pied du Centre des Congrès des Atlantiques

vertime-lessables.com

12 Boulevard de l'Île Vertime
85100 Les Sables-d'Olonne

T : +33 2 52 61 48 70

E : hello@vertime-lessables.com

CODE PROMOTIONNEL : INTERCO20

Ce code doit être communiqué à la réception lors de la réservation et ne peut pas être utilisé sur le site internet.

Depuis la gare, les hôtels Vertime et Cœur Marin sont accessibles à pied (environ 15 minutes).

Les codes promotionnels sont utilisables dans la limite des chambres préréservées disponibles et au plus tard jusqu'au 5 juin.

Pour d'autres hôtels : www.lessablesdolonne.fr/hotels/



INSCRIPTION



Afin de garantir la participation et faciliter l'organisation logistique, il est recommandé de s'inscrire sans tarder (cliquez sur le lien ci-dessous) :

[Formulaire d'inscription](#)

Clôture des inscriptions le 10 juin 2025.

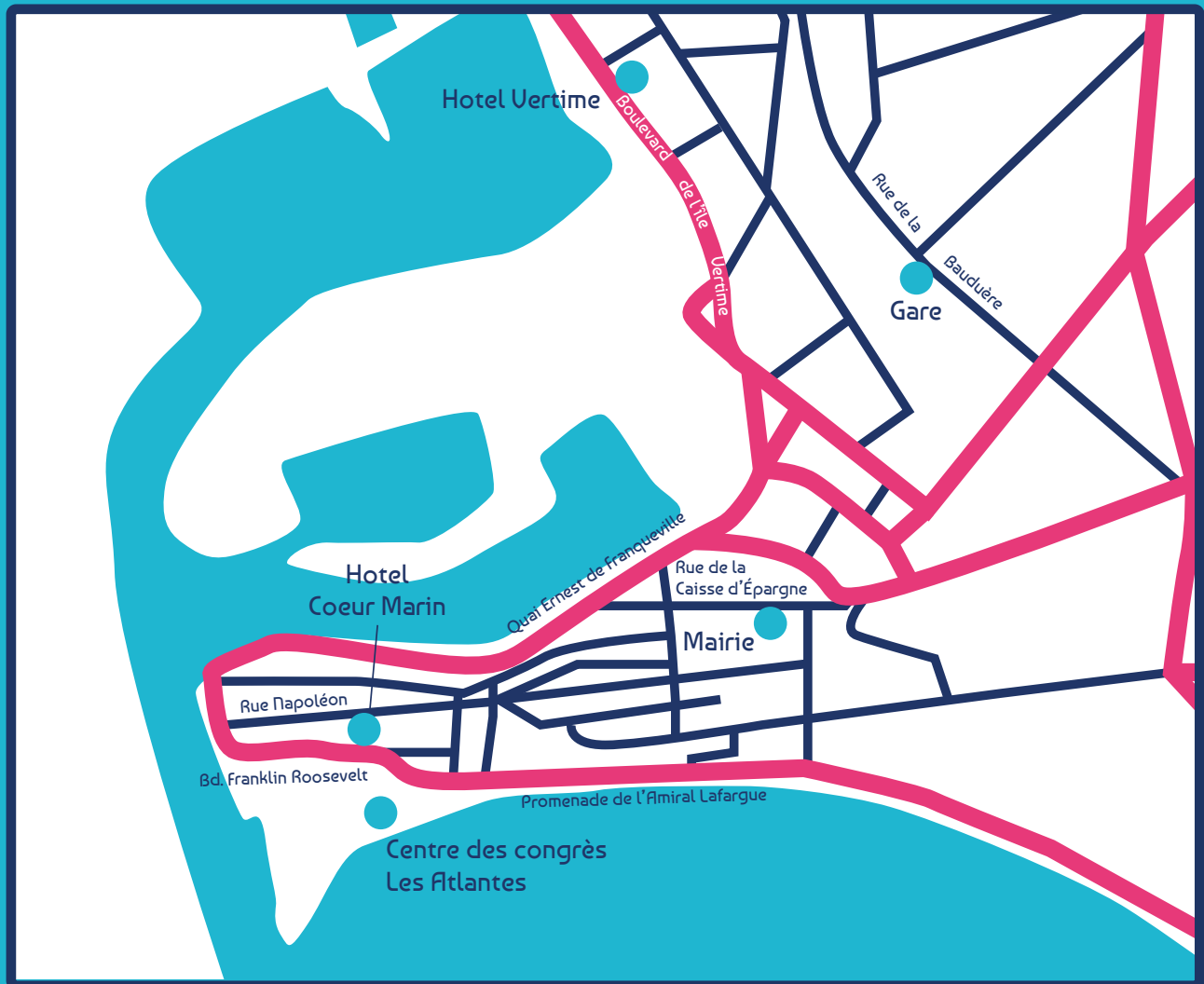
Les frais d'inscription

Les frais de participation couvrent l'accès aux séquences, ainsi que les visites et moments conviviaux prévus au programme :

- **Adhérents et partenaires : 180 € TTC**, incluant les repas.
- **Non-adhérents : 250 € TTC**, hors repas (ces derniers devront être réglés séparément).

Le règlement devra être effectué **en amont de la Conférence par virement bancaire**. Les informations de paiement seront communiquées lors de la confirmation d'inscription.

LES SABLES D'OLONNE





Contact

Pour tout renseignement merci de prendre contact à contact@interco-outremer.fr

Crédits photo : @droits SPL Destination Les Sables d'Olonne

LES PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT



LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS D'INTERCO' OUTRE-MER

